

LE FOYER COOPÉRATIF

THE FOYER COOPÉRATIF



1. Le Foyer coopératif / The Foyer coopératif. BAnQC-SHS-P2-S7-P01097, 2. Le Foyer coopératif / The foyer coopératif. Circa 1949. BAnQC-SHS-P2-S7-P10465, 3. Bénédiction des maisons, 1951. / Blessing of the houses, 1951. BAnQC-SHS-P2-S7-P03991

L'aventure se concrétisa en mai 1944, alors que 14 citoyens de Chicoutimi fondèrent le Foyer coopératif, en réponse à la crise du logement qui sévissait au Québec dans les années 1940. C'est à monsieur Armand Demers, un citoyen très engagé au sein de sa communauté, que l'on doit l'idée d'implanter une coopérative d'habitation à Chicoutimi, selon le principe de la cité-jardin.

L'objectif premier de la coopérative est de fournir l'accès à une propriété à chacun de ses sociétaires. Toutefois, au-delà des aspects domiciliaires et des principes coopératifs, la cité-jardin devait répondre à des critères d'organisation spatiale et de conception communautaire de l'espace. Les rues et les lots épousent le relief, offrant ainsi des qualités esthétiques et panoramiques. L'environnement est mis au service de l'aventure sociale. La répartition fonctionnelle entre espace bâti et espaces verts guide l'organisation urbanistique. L'architecture paysagère marque la trame urbaine. Sur le plan architectural, c'est à Desgagné et Boileau que l'on doit les plans des premières habitations du Foyer coopératif. Bon nombre d'architectes saguenéens de l'époque contemporaine y ont toutefois laissé leur marque.

Le Foyer coopératif, aujourd'hui intégré à la ville, forme le quartier Notre-Dame-du-Saguenay. Cette cité-jardin demeure la première et l'une des plus importantes coopératives d'habitation dans la région et représente l'une des premières réussites du genre au pays.

The adventure took shape in May 1944 when 14 citizens from Chicoutimi founded the Foyer coopératif as an answer to the housing shortage that was rampant in the Québec of the 1940s. It was thanks to Mr Armand Demers, a very committed citizen, that the idea of implanting a housing cooperative in Chicoutimi, in accordance with the principle of the garden city, was born.

The cooperative's first objective was to provide an access to property for each one of its members. However, beyond the domiciliary aspects and cooperative principles, the garden city had to conform to criteria related to spatial organization and community-oriented concepts of space-use. The streets and lots closely adapt to the relief, thus offering aesthetic and panoramic qualities. The environment is used to serve social purposes. The functional layout between built-up and green areas serves as a guide for urban organization. The landscape architecture defines the urban fabric. On the architectural level, Desgagné et Boileau provided the blueprints for the Foyer coopératif first dwellings. However many contemporaneous architects from the Saguenay region also left their mark.

The Foyer coopératif, nowadays integrated within the city, makes up the Notre-Dame-du-Saguenay quarter. This garden city remains the first and one of the most important housing cooperatives in the region and represents one of the first successes in the country for this type of dwelling.